

La Pactoise – n°157

DATE DE PARUTION

JUIN 2023

Le mot du Maire : Mr Laurent ILTIS



Chères toutes et tous, nous voilà déjà mi-mandat et il m'apparaît important de prendre le temps nécessaire pour vous rendre compte de nos actions à travers le bilan d'activité que je vais vous présenter.

A - Sur le plan de la santé :

* Arrivée de deux médecins généralistes sur notre commune proposant une offre de soins de proximité particulièrement rare. Nous en sommes fiers. Cette offre structurante est pérenne et s'inscrit dans la rénovation totale de l'ancienne cure, dont la réalisation a été confiée à nos artisans locaux. Ce fut une gageure de tenir les temps de réalisation, de contenir les prix, pendant une époque où la covid régnait et préfigurait une spectaculaire hausse des prix conjuguée à une pénurie de matières premières.

* Une infirmière a rapidement rejoint ce pôle médical ; les besoins et demandes ont été alors comblés avant d'élargir le périmètre d'intervention à une seconde infirmière.

* Nous saluons l'installation sur notre village d'une entreprise « paramédicale » offrant une diversité assez incroyable pour les personnes à mobilité réduite.

B - Sur le plan sécuritaire :

* La vidéo surveillance est désormais déployée : elle allie un juste équilibre en la préservation des libertés individuelles et la nécessaire protection des biens et des personnes. Les agents ont été formés et le plan de surveillance validé par les services préfectoraux.

* Eclairage de l'abri bus route de Moissieu.

* Elagage des arbres sur la grande place.

* Création au sein de la cour de l'école d'un local à vélo protégé.

* Audit des ponts (Programme National des Ponts - communes de moins de 10 000 habitants)

C- En ce qui concerne les moyens techniques :

* Renouvellement de notre véhicule communal : il le fallait tant le vieillissement de notre véhicule créait des coûts d'entretien récurrents, présentait des indisponibilités importantes et un bilan carbone désastreux.

* Engagement significatif des frais d'entretien de notre chaudière à bois déchiqueté (remplacement de la vis sans fin), de notre tracteur dont l'emploi permet de se distinguer des autres communes avec des plus values significatives telles que le fauchage, le déneigement...

* L'installation devant la mairie d'un panneau d'affichage (électronique)

D - Sur le plan associatif :

Un souffle nouveau est apparu sur la commune avec :

* La création d'un club photo

* La création d'un atelier créatif,

* Le renouveau de "PACT EN FETE" - anciennement le « Foyer Rural »

* La création de RAZ BITUME (club motos)

* L'arrivée de la compagnie de théâtre « Mrs Margaret et son chat bourré »

* Le développement de la boxe (pour enfants et adultes) avec sa labellisation par la fédération française

E - Sur le plan « évènementiel » :

De nombreux évènements se sont déroulés :

* Le Pact athlon (en collaboration avec le C.I.B)

* La marche nocturne (dont la pérennité perdurera)

* L'exposition d'artistes locaux lors des JEP (qui sera maintenue chaque année)

* La tenue de brocante, braderie (secours populaire, Pact en fête)

* L'organisation chaque année de la chasse aux œufs de Pâques

* La création d'une course pédestre locale, « La foulée Pactoise »

* Les marchés de Noël (ADMR - Pact en Fête)

* La venue pendant l'été et durant les manifestations de châteaux gonflables et laser game,

* Samedi après-midi jeux... (Rallye rose des sables)

* Réalisation d'un espace libre accès à des livres (Hibou Kine)

* Concert St Patrick du Sou des Ecoles

* Fête de la musique (Pact en Fête)

F - Sur le plan de l'embellissement :

* Réfection du foyer rural (peintures intérieures)

* Développement du fleurissement (cour brûlée, parking église, grande rue...)

* Points d'apports volontaires déportés du centre du village + nouvelle route de Jar-
cieu

* Rafraîchissement des peintures de l'école (couloirs)

* Réfection estrade classe des moyens

* Installation capteur CO² à la cantine scolaire

G - Sur le plan des agents communaux :

- * Mise en place d'une « notation annuelle » avec un entretien dit de bilan et d'objectif annuel.
- * Avancement statutaire des agents ayant droits, 3 échelons pour 3 agents et 2 avancements de grade pour 2 agents.
- * Création d'un nouveau poste d'adjoint administratif au secrétariat pour 20h/heb.

H - Sur le plan économique :

- * Création de notre petit marché du lundi (fromager, épicerie, et produits maraîchers)
- * Venue le samedi après-midi d'un marchand ambulant (La Casa Del Nems)
- * La reprise de notre salon de coiffure (L'Alliance pour P'Hair)

Il s'agit là, des actions les plus significatives car d'autres, se déroulent chaque jour pour la bonne administration de notre commune.

Prochainement, une aire de jeux pour enfants verra le jour, un ostéopathe devrait nous rejoindre, l'arrivée de 2 kinésithérapeutes est à l'étude.

Je crois en notre trajectoire actuelle : nous œuvrons pour faire de notre village, un village en mouvement dans lequel l'offre de service est importante, diversifiée et utile pour toutes et tous.

Je vous remercie de l'attention que vous avez pu porter à ce bilan de mi-mandat et vous prie de bien vouloir croire que nous sommes toujours aussi déterminés à faire de PACT, un village où il fait bon vivre.

Laurent ILTIS

Sécheresse—arrêté préfectoral

A compter du **24 avril et jusqu'au 15 septembre 2023** nous sommes en **ALERTE niveau 2/4** pour les eaux souterraines du territoire.

- ⇒ **INTERDICTION** entre 11h et 18h des prélèvements domestiques (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage ou rejet) et **INTERDICTION** des rejets directs dans les cours d'eau
- ⇒ **INTERDICTION** de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de lances haute pression ou de recyclage de l'eau)
- ⇒ **INTERDICTION** entre 11h et 18h d'arroser les pelouses, espaces verts, jardins potagers, stades...
- ⇒ **INTERDICTION** de remplir et vidanger les piscines privés (hors première mise en eau après construction) et **INTERDICTION** de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h

Pour tout renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Service Environnement de la Direction Départementales des Territoires.



DÉCÈS

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Monsieur Antoine SOUNIÉ le 21 Mars 2023

Antoine est né il y a presque 87 ans dans un petit village de l'Aude, à Caunes Minervoises, deuxième enfant d'une fratrie de 4. Il y a grandi et a baigné très vite dans le milieu de la vigne et de la terre, dans lequel il a travaillé adolescent puis jeune homme.

Très vite il a montré son goût pour le commerce, puisque c'est lui que sa mère emmenait sur les marchés pour vendre la production familiale. Enfant, il était déjà commerçant dans l'âme.

Il a ensuite fait son service militaire à Marseille où il a rencontré celle qui allait devenir son épouse en 1959. Après une période de salarié du grand groupe Rhône Poulenc, en 1968 Antoine et Jeannette sont devenus les nouveaux patrons du grand café central à Beaurepaire, PMU de surcroît.

Et en 1972, le couple a fait construire et s'est installé à Pact.

Pendant plus de 30 ans, Antoine a été le patron incontestablement le plus populaire du secteur. Il était né et fait pour ce métier où il accueillait chacun avec bienveillance et une fibre commerciale hors du commun. Il est vrai qu'il a gardé aussi toute sa vie son accent chantant sur Sud-Ouest.

Il était aimé du plus grand nombre et était l'âme du « Central ». Il n'a jamais compté ses heures, ouvert chaque jour dès 5 heures du matin. Le dimanche il y avait foule, entre le PMU et toutes les « équipes » qui venaient boire l'apéro. Il n'était jamais avare de la tournée du patron.

Puis est venue l'heure de la retraite, qui hélas a sonné le début de sa maladie. Jeannette nous a quitté en 2010 et après 3 ans, il a été temps pour lui d'intégrer l'Ehpad de Saint-Etienne, où il a trouvé de la sérénité et un accompagnement de qualité, au plus près de sa fille.

Nous garderons d'Antoine l'image d'un homme toujours souriant, qui ne se plaint jamais. Le sourire a toujours fait partie intégrante de sa vie. Il nous a aussi marqué par son humour et ses galéjades.

Il est parti entouré de l'affection et de l'amour de sa famille.

Nous le l'oublieront pas.

Texte de sa fille Agnès

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à Agnès et Pierre-Yves Baratier et à toute sa famille.



ELOGE FUNEBRE—Message lu par Mr le Maire lors de la cérémonie de crémation de Mr SOULIER Christophe.

« Le 16 mars 2023, Mr SOULIER Christophe, 55 ans, douanier est décédé dans l'exercice de ses fonctions. Il laisse son épouse Dahbia et un fils Adam âgé de 17 ans.

Le décès de Christophe, unanimement apprécié des habitantes et habitants de PACT a été un choc. La brutalité de sa mort est une sidération pour notre petit village rural, où chacun se connaît.

Christophe était un homme bon ; généreux, altruiste dont chacune et chacun connaissait et pouvait mesurer l'intégrité. Chaleureux, sociable, bon camarade, voilà également ce qui caractérisait Christophe, ce qu'il nous vient à l'esprit sans délai quand on l'évoque ou parle de lui.

L'homme, le père de famille, le mari, offrait à toutes et tous, le meilleur de lui en toutes circonstances et ne laissait jamais transparaître d'émotions négatives. Il était joyeux, irradiait son prochain.

Vous le savez, j'ai moi-même porté l'uniforme durant 30 ans. Porter un uniforme, c'est épouser des valeurs fortes, être digne de les représenter en tout temps et toutes circonstances. Ces valeurs révèlent ce qu'est l'homme qui les porte : respectueux, solide, résistant, acceptant les contraintes inhérentes à son métier, sacrifiant parfois sa vie personnelle pour servir l'intérêt général. C'est aussi, servir les autres : assumer de risquer sa vie pour son prochain, ne pas hésiter à s'engager pour le bien commun. C'est être solidaire, croire en la cohésion, aimer son pays au point d'y perdre la vie.

J'ai beaucoup d'affection, d'admiration pour vous Mesdames et Messieurs les douaniers de France. J'ai servi avec vous. J'ai commandé en zone caraïbes l'OCTRIS, l'office central pour la lutte contre les stupéfiants. Des douaniers, vos camarades, nos frères étaient là. Je peux assurer de leur professionnalisme aigu, de leur engagement, de leur détermination à protéger nos enfants, même loin de la métropole. Je loue votre savoir-faire, vos connaissances des milieux interlopes, votre courage à affronter des réseaux mafieux, criminels pour protéger notre territoire. Beaucoup méconnaissent vos missions. Vous œuvrez chaque jour non seulement pour appréhender les trafiquants de stupéfiants, mais aussi vous vous engagez sans désespérer dans la lutte contre la contrefaçon, le terrorisme, le trafic des armes.

Adam, ton père était cela : un homme engagé, passionné par son métier. Adam, Dahbia, vous pouvez être fiers de lui. De là, où il est, il vous regarde, car Adam, il t'a laissé des valeurs fortes, des valeurs humaines. C'était un exemple.

Dahbia, votre mari s'en est allé en l'exercice de son devoir. Il est parti en travaillant, sur sa moto, sa passion. Il vous aimait. Il partait travailler sereinement car il savait qu'Adam était en sécurité avec vous, que vous lui témoigniez affection et amour. Christophe pouvait partir l'esprit léger, concentré sur sa mission. Il vous devait beaucoup.

Je regarde partir, un fonctionnaire apprécié de ses camarades, un éducateur dans l'âme, un Pactois fier de son milieu rural, un mari aimant et un père protecteur.

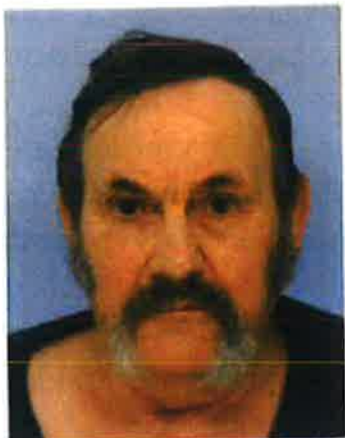
Christophe, Mr SOULIER, au revoir et Merci. »

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à sa famille



DÉCÈS

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Monsieur Hervé CHEVROL le 31 Mars 2023 à son domicile.



« Mr Chevrol est né le 17 mai 1952 à St Vallier. Il s'est installé avec ses parents (Joseph et Noëlla) en 1973 à Pact. Il s'est marié avec Christiane le 3 septembre 1977 et a eu 4 enfants (Corinne, Julien, Emilie et Mélanie)

Enfin la famille s'est agrandie avec l'arrivée de ses 6 petits enfants qui faisait sa fierté et sa raison de vivre. Il aimait faire son jardin et les pique niques en famille.

Ses ennuis de santé ne l'auront pas empêché de se battre jusqu'au bout puisque le 17 mai 2023 il aurait fêté ses 71 ans. »

Texte de son épouse et de ses enfants

La Pactoise adresse ses sincères condoléances à sa famille.



RENOUVELLEMENT DE VOEUX

40 après, Jacques et Bernadette FOND, renouvellent leurs vœux de mariage à l'occasion de leurs noces d'émeraude.

Monsieur le Maire a accueilli les mariés dans notre mairie, petite mais chaleureuse.

Il a rappelé l'admiration de tous, à célébrer à nouveau une union durable et profonde entre deux personnes qui s'aiment. La flamme qui les unit dure, perdure depuis plus de 40 ans.

40 ans, ce sont les noces d'émeraude, c'est une pierre précieuse, rare, symbole de renaissance, d'amour et de sagesse.

« Jacques et Bernadette vous avez 5 enfants : Christine, Sylvie, Elisabeth, Corinne et Renaud, et aussi 15 petits enfants et 13 arrières petits enfants...

Je tiens à saluer cette belle et grande famille qui vous entoure et partage aujourd'hui ce moment suspendu dans le temps. Ce moment est le vôtre, vous nous faites revivre un moment de bonheur continu de 40 ans.

Vous êtes des exemples pour toutes et tous.

Jacques et Bernadette, je vous souhaite le meilleur, et vous assure de notre estime, et vous demande de continuer à irradier votre amour, tout ceux qui sont proches de vous. »

La Pactoise félicite le couple et leur présente tous ses vœux de bonheur.





DÉCÈS

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Madame Ginette BLANC le 24 Mars 2023

Ginette est née le 7 février 1936 à VIENNE. 1er enfant du foyer de Odette MONNET et de Marcel VIVIER, domiciliés à POMMIER DE BEAUREPAIRE, au quartier « Suchardon ». Deux autres filles sont arrivées au foyer ; Rolande en 1939, puis Françoise en 1953. Son père, maçon fut prisonnier de guerre, détenu pendant de longs mois en Allemagne dans une ferme. Elle fut très marquée par la guerre, et la captivité de son papa. Restées entre femmes, les mères, grands-mères, la guerre fut une épreuve. Souvent, elle racontait s'être cachée à plat ventre dans le potager familial pendant le passage des chars allemands.

A 14 ans, elle est partie à BEAUREPAIRE travailler dans une famille en qualité de « bonne à tout faire ». Cette famille aisée avait un personnel nombreux. Elle a appris à faire la cuisine, le ménage. La discipline était rude, elle s'embaucha alors à JARCIEU auprès de Mme et Mr Paul BARBIER. Là, elle accompagnait Mr BARBIER dans ses tournées de ramassage des œufs, des lapins. Elle aidait à plumer les volailles.

C'est à JARCIEU en 1958 qu'elle a rencontré son époux Mr Edouard MARION. Ils se sont mariés en janvier 1959, et neuf mois plus tard, une première fille DOMINIQUE a vu le jour. Puis en août 1961, une deuxième fille MARTINE est arrivée au foyer. Mais la vie ne fut pas très tendre, car en 1968, son époux âgé de 38 ans, décéda, la laissant seule avec deux enfants en bas âge. Elle rentra au « Carbone Lorraine » usine située à EPINOUBE, qui depuis a pris d'autres noms. C'est là qu'en 1969, elle rencontra Henri BLANC, ouvrier qui devient le 7 juillet 1970 son deuxième époux.

Elle s'est installée à PACT, Chemin des Morelles, puis ensuite, les époux ont fait construire une petite maison au lieu dit « Sur les vignes » Première maison du quartier qui depuis s'est bien agrandi. Les années passèrent, l'industrie française connue des heures difficiles et elle fut licenciée. Elle en profita pour garder ses petits-enfants : Maureen PEYRON née en 1982, Jérémy JOURDAN né en 1988, Laurie PEYRON née en 1989, Marine JOURDAN née en 1991 et Mélodie PEYRON en 1993. Entre temps, Henri qui était adjoint, devint maire en 1983. Mandat qu'il occupa jusqu'en 1995. Elle fut toujours présente à ses côtés pendant l'exercice de cette fonction. Toujours prête à œuvrer pour la fête rurale, etc... Puis vint l'heure de la retraite bien méritée. Ce fut le temps des thés dansants. Chaque dimanche, il allaient valser, la valse, à l'endroit, à l'envers etc...



Les années passaient et ce fut l'arrivée des arrières petits enfants Maël et Kilian en 2014, puis Mathis en 2017.

La santé d' Henri déclinait, et il s'en est allé en juillet 2018. La vie seule fut très difficile, malgré la présence de sa famille et de ses voisins.. Le temps a fait son œuvre, son 4ème arrière petit fils Léo JOURDAN est arrivé au mois de février, et comme elle le disait : les uns arrivent, les autres partent..

Ses yeux bleus se sont fermés le 24 mars au matin ..

La Pactoise adresse ses sincères condoléances à sa famille.

VIDE GRENIER DU 8 MAI



Le 8 Mai dernier, Pact en fête a organisé sa première manifestation.

C'est avec une météo incertaine que les bénévoles ont répondu présent (Merci à eux), ainsi que les exposants (une soixantaine de stands).

Nous ne pensions pas atteindre un tel succès.

Tout le monde est venu avec sa bonne humeur, sa joie, afin de remettre de la vie au centre de notre village.

Nous remercions encore une fois, les bénévoles, Mr le Maire, Martine et Mélissa du secrétariat, les membres du conseil municipal, Bernard du service technique, les membres du Sou des écoles, Del et Christian CHARLON du Bistrot, Damien et la boucherie-charcuterie Maison Cotteidin Guigal, les Pactoises et Pactois, et les exposants.

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour la deuxième édition en date du 8 MAI 2024 !

Le président de PACT EN FÊTE, Mr MICHAUD Guillaume



Vous pouvez toujours nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir

(06-51-19-85-20 ou pactenfete@gmail.com)

La Pactoise remercie les membres de l'association Pact en Fête et tous les bénévoles pour avoir œuvré afin que cette journée soit une belle et grande réussite... A l'année prochaine !!!

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes est compétente pour l'élaboration des documents d'urbanisme, dont le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'élaboration du PLUi a été prescrite par une délibération du Conseil Communautaire le 24 octobre 2022. L'approbation du PLUi est envisagée à horizon 2026/2027.

L'élaboration du PLUi s'inscrit dans un contexte législatif nouveau avec la prise en compte de la loi Climat et Résilience qui fixe des objectifs forts en matière de lutte contre la consommation des espaces agricoles et naturels. Le futur document d'urbanisme intercommunal intégrera aussi une dimension environnementale plus importante avec la protection de la biodiversité et la prévention de la ressource en eau. Le PLUi permettra également d'assurer l'accueil de futurs habitants et entreprises sur notre territoire.

Ces objectifs se traduiront dans le PLUi par un nouveau plan de zonage et un règlement qui fixeront les conditions de constructibilité pour atteindre les objectifs du PLUi.

Je vous invite à vous informer sur l'élaboration du PLUi, voire y participer via les différents moyens qui sont mis à votre disposition :

- ◆ Site internet et magazine d'EBER,
- ◆ Adresse mail dédiée : plui@entre-bievretrhone.fr
- ◆ **Cahier mis à disposition en Mairie**

Ces différents outils vous permettront de suivre ce dossier et de faire part de vos demandes tout au long de la procédure réglementaire d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.



En 2025, une enquête publique sera organisée pour que vous puissiez consulter l'intégralité du projet de PLUi et formuler vos remarques.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de fabrication de combustibles solides de récupération à partir de déchets de bois non dangereux à LAPEYROUSE-MORNAY - entreprise VALORSOL

Par arrêté, l'enquête publique durera 32 jours du lundi 12 Juin au Jeudi 13 Juillet inclus. La commune de Pact est concernée par le rayon d'affichage de 3km.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de LAPEYROUSE-MORNAY :

Lundi 12 Juin de 9h à 12
Lundi 26 Juin de 13h30 à 16h30
Samedi 1 Juillet de 8h à 11h
Jeudi 13 Juillet de 9h à 12

L'entier dossier est consultable sur le site www.drome.gouv.fr rubrique AOEP - espace « participation du public »

La commémoration de la victoire des alliés et de la fin de la Seconde Guerre mondiale perpétue le devoir de mémoire.

Perfectionnement des armes, déplacement de population, privations, famines, crimes de guerre et crimes contre l'humanité... Le bilan des pertes humaines civiles de la Seconde Guerre mondiale est encore plus important que celui du conflit de 1914/1918. Rappelons aussi que sur les 60 millions de morts, 30 à 35 millions étaient des civils.

La cérémonie s'est déroulée le 8 Mai 2023 en présence de Mr Laurent ILTIS, Maire de PACT, des élus de la municipalité, les enfants de l'école et les membres de l'AFN (anciens d'Algérie Pact-Lapeyrouse).



Mr le Maire donne lecture du message de Mr le Ministre des armées- Mr Sébastien LECORNU.

QUE DU BONHEUR !!!

Lundi 1er mai, tradition oblige, les jeunes du village ont proposé « du bonheur !! ». Quelques brins pour avoir du bonheur toute l'année. C'est dans les bois de Chambaran que les jeunes sont allés ramasser les petites clochettes très odorantes.

Nous espérons que les Pactois ont fait un petit geste symbolique afin de remplir la « tirelire »!!.

Mais pourquoi cette tradition ?

Il était d'usage dans les campagnes d'offrir un branchage pour chasser la malédiction de l'hiver. Le 1er mai 1560, le roi Charles IX, en visite dans la Drôme, se voit alors offrir un brin de muguet. Séduit par cette pratique, il décide d'en offrir aux dames de sa cour l'année suivante, et le 1er mai devient alors la fête du muguet.



LE PETIT MARCHÉ DU LUNDI

Depuis octobre 2021, un petit marché anime le cœur du village. Depuis le début de son mandat, la municipalité réfléchit à une formule de marché communal afin de mettre en avant les notions de circuits courts, de convivialité et de citoyenneté dans son sens le plus noble.

C'est chose faite puisque un lundi tous les 15 jours de 16 h 00 à 19 h 00, un ensemble de commerçants se réunit sur le parking du Foyer rural. Il est possible d'y retrouver un fromager (fromages de chèvre), un producteur local de fruits et légumes, une épicerie vrac.



Chacun des acteurs mobilisés espère que la fréquentation sera au rendez-vous pour que ce moment d'échange continue à animer le village de façon pérenne.

ALLONGEMENT DES DELAIS DE RENDEZ-VOUS POUR LES DEMANDES DE CNI PASSEPORTS ET TITRES D'IDENTITES



Aujourd'hui en Isère il n'est pas facile, voire impossible, d'obtenir un visa rapidement. Il faut désormais compter jusqu'à six mois de délai pour obtenir un rendez-vous en mairie et au moins quinze jours supplémentaires pour la fabrication des documents en préfecture.

Attention, si les cartes ou passeports sont encore en cours de validité, (pendant quelques mois) la demande de renouvellement pourra être refusée.

La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier. **Accessible avec un compte ANTS ou via FranceConnect.** Pour vous aider dans cette démarche, le point numérique de Pact est ouvert les jeudis de 8h45 à 11h30.

REUNION PUBLIQUE

Présentation du plan communal de sauvegarde (PCS) et du document d'information sur les risques majeurs (DICRIM)

OUVERT A TOUS !



VENDREDI 30 JUIN à 19H - au Foyer Rural de PACT

- ◇ Les risques sur la commune
- ◇ La stratégie communale en matière de gestion de crise (PCS)
- ◇ Les consignes de sécurité à adopter en fonction des événements

FOULÉE PACTOISE

A l'occasion de la deuxième édition de la Foulée Pactoise, qui s'est déroulée le dimanche 24 avril, les 4 courses étaient dédiées aux enfants. Tout le monde a pu y trouver son bonheur en fonction de son âge : 400 m, 800m, 1.1 km et 2.9 kms. Après l'échauffement organisé par Monsieur LAGRAND (Président du Sou des Ecoles), les 24 participants ont pu honorer ce rendez-vous.



Course 400 m :

Méline COUTURIER est arrivée 1ère, Léna COUTURIER 2ème, Mindy CALIPPE 3ème, Alma CELARD 4ème et Lery LOUCHEZ 5ème.



Course 800 m :

Liberty-Kai LANG est arrivée 1ère, Alice REUS 2ème, KOCA Yélix 3ème et CALIPPE Alicia 4ème



Course 1km100 :

Mathis ROUX est arrivé 1er, Ethem KOCA 2ème, Charline CARROT 3ème, Léo SERRE 4ème, Eden MOUGERAND-LAGRAND 5ème, ROUX Chloé 6ème et Kylian MICHAUD

7ème

Course 2km900:

Mathéo CARROT a fini 1er, Ophéline CALIPPE 2ème, Juliette REUS 3ème, Julie PERRON 4ème, Maily MICHAUD 5ème et Astryd MICHAUD 6ème. Tabo PERRON-PRUDENT



LES ENFANTS ONT CHASSÉ LES ŒUFS

Dimanche matin le 16 avril à 10 heures, bien que la température fut un peu fraîche, 45 enfants ont participé à la deuxième édition de la chasse aux œufs au stade de PACT.

Cette manifestation, organisée par la mairie de PACT, en collaboration avec le Sou des Ecoles a permis aux enfants âgés de 2 à 12 ans, de faire à nouveau une provision de chocolats. Petit panier au bras, les petits et les grands se sont élancés, après le top départ de Mr Thierry PERONO, adjoint sur le stade, à la recherche des œufs !!

La récolte terminée, c'est dans le château gonflable installé à cette occasion, qu'ils se sont amusés !!



Tous étaient ravis de cette animation, c'est sûr, l'année prochaine, ils reviendront !!

Appel aux dons—livres pour enfants



Nous recherchons des livres pour enfants afin d'alimenter notre boîte à livre.

Pactois(es), si vous avez chez vous des livres pour enfants en bon état et dont vous n'avez plus l'utilité, merci de bien vouloir les déposer dans la boîte à livre (HIBOU KINE) ou en Mairie.

Vente de drapeaux sur le voie publique

Des vendeurs de petits drapeaux sont présents quelquefois sur notre commune :

N'hésitez pas à appeler la gendarmerie de Beaurepaire au 04 74 84 60 17

Toute vente sur la voie publique ne peut se faire sans, à minima, une autorisation municipale

Vous avez des travaux à réaliser et vous ne savez pas quelle autorisation est obligatoire pour la réalisation de votre projet ?

Découvrez la liste des travaux et les autorisations ci-dessous :

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

- Tuiles (réfection de toiture) : DP
- Auvent, préau
 - < 5 m² : aucune formalité
 - < 20 m² : DP
 - > 20 m² : PC
- Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
 - < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
 - < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Pour une démarche plus économique et écologique et pour un gain de temps, une plateforme de téléchargement permet de déposer les dossiers d'autorisations d'urbanisme.

Le dépôt sous format papier restera toujours possible en mairie. Les pièces demandées et délais de réponses aux autorisations d'urbanisme sont précisées par le code de l'urbanisme.

La non-déclaration expose à la réalisation de procès-verbal d'infraction au code de l'urbanisme et transmission au procureur de la République.

La Mairie reste à la disposition des habitants pour toute démarche relative aux projets.

DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Horaires durant la période d'été (du 01/04 au 31/10)

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 13h30 à 18h
- dimanche et jours fériés : fermé

Une déchèterie sert à collecter les déchets non pris en charge par les services de collecte en porte à porte et à trier ces derniers en vue d'un recyclage ou d'une valorisation.

En attendant l'harmonisation de la politique de traitement des déchets à l'échelle du territoire Entre Bièvre et Rhône, l'accès aux déchèteries dépend de la commune où vous vivez.

COLLECTE DECHETS MENAGERS

Durant la période estivale, la collecte aura lieu tous les mercredis.

Soit les 5, 12, 19 et 26 Juillet et les 2, 9, 16, 23 et 30 Août 2023.

Attention, pendant cette période, le camion de collecte attaquera à compter de 3h le matin.

Merci de penser à bien sortir les bacs la veille.



VACANCES ESTIVALE

La Médiathèque sera fermée le :
SAMEDI 12 AOÛT 2023

L'agence postale sera fermée du 17 août au 1 septembre
(jours et heures de remplacement sur le panneau d'affichage)

L'INTERVENANT SOCIAL EN GENDARMERIE : SON RÔLE ET SES MISSIONS



Les gendarmeries du territoire, dont le rôle est d'assurer la sécurité publique, se retrouvent très souvent confrontées à des situations diverses relevant davantage d'interventions sociales. Afin d'apporter une réelle solution à ces problématiques, Entre Bièvre et Rhône met en place, en partenariat avec France Victimes 38 APRESS, un dispositif de permanence d'intervenants sociaux en gendarmerie.

Présents sur les gendarmeries du territoire (Beaurepaire, Roussillon et Saint-Clair-du-Rhône), ils se tiennent à disposition des personnes rencontrant des difficultés familiales et conjugales, éducatives... et permettent d'apporter des solutions durables.

Véritables facilitateurs, les intervenants sociaux accomplissent diverses missions :

- L'accueil et l'écoute active des victimes en situation de détresse sociale
- L'analyse et l'évaluation des besoins sociaux pour permettre
- L'orientation et le conseil
- L'accompagnement social, favorisant ainsi la prise en charge globale des personnes.

« *C'est un travail complémentaire* », explique André Mondange, Vice-président d'Entre Bièvre et Rhône en charge de la politique de la ville, la prévention de la délinquance, l'action sociale et la santé. « *Les gendarmes du territoire, déjà en sous-effectif, n'ont ni le temps ni la compétence pour répondre aux victimes de problématiques sociales. L'intervenant social, lui, est là pour donner les clés et pour trouver des solutions pérennes. Il rééquilibre les chances de chacun à avoir le droit de se défendre ou de résoudre ses difficultés sociales* ».

Maillon incontestable, il permet de faire le lien entre la procédure pénale et l'accompagnement social.

Permanences sur le territoire (gratuites, anonymes et sans rendez-vous)

- ♦ **Gendarmerie de Beaurepaire** : Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ♦ **Gendarmerie de Roussillon** : Le lundi et le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ♦ **Gendarmerie de St Clair du Rhône** : le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pour joindre les intervenants sociaux, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'association France Victimes 38 APRESS : 04 74 53 58 13

PISCINE DE BEAUREPAIRE - OUVERTURES

Du 24 Mai au 9 Juillet 2023

le mercredi après-midi de 13h à 19h
le samedi et le dimanche de 11h à 19h

Du 10 Juillet au 3 Septembre 2023

du lundi au dimanche (y compris
les jours fériés) de 11h à 19h



Un service d'astreinte EAUX d'EBER, en dehors des heures d'ouverture au public et pour des urgences techniques uniquement est joignable au 06.08.65.56.62

VOUS VENEZ DE FÊTER VOS 16 ANS ?

Faites-vous recenser !

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois suivants vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens (conduite accompagnée par exemple).

Elle facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Par la suite, vous obtiendrez un certificat de participation qui remplacera l'attestation de recensement.

Pour se faire recenser, rendez-vous en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille des parents, ou par internet (www.service-public.fr). Le recensement permet également l'inscription d'office sur la liste électorale de la commune à la majorité.



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

La municipalité de Pact, recherche des artistes (peintres, sculpteurs, photographes,...) pour les Journées Européennes du Patrimoine.

Les expositions seront installées dans l'Eglise du 16 au 17 Septembre 2023

Vous êtes un / une artiste ?

Vous avez des œuvres à exposer ?

Vous êtes disponible 2 jours ?

Merci d'envoyer un mail à mairie.pact@entre-bievretrhone.fr ou appeler le 04 74 84 87 60

Une réunion d'information se déroulera le 30 juin de 18h à 19h en Mairie afin de préparer celles-ci.



DES INCIVILITES AUX POINTS D'APPORT VOLOTAIRE

Comportement dangereux, verre cassé à portée de nos enfants

Des points d'apport volontaire (PAV) sont à dispositions des habitants de la commune pour les verres, les papiers et les emballages.

Le vidage de ces équipements ne peut être effectué que par un personnel qualifié et habilité par le prestataire.

Le Smictom de la Bièvre, chargé de la gestion des déchets rappelle la difficulté pour vider les PAV suite à un manque de chauffeurs poids-lourds de leur prestataire. Ce dernier met tout en œuvre pour diminuer la gêne occasionnée et collecter au plus tôt l'ensemble des contenants de tri.

Nous vous rappelons que les dépôts de toutes sortes, en dehors des points d'accueil, sont considérés comme sauvages donc répréhensibles et verbalisables. De le cas où le PAV ne serait pas accessible ou trop plein, il est conseillé de se diriger vers un autre site ou de reporter son dépôt.



RESPECTONS NOS VOISINS !

**CHOISIR
LE BON MOMENT,
C'EST MOINS
DÉRANGEANT**



RAPPEL DES HORAIRES (tonte, bricolage...)

Les jours ouvrables : 8h30-12h / 14h-19h30

Les samedis : 9h-12h / 15h-19h

Les dimanches et jours fériés : 10h-12h

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTE : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Notre région est touchée. **Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.**

QUE FAIRE SI J'EN VOIS ?

Sur ma propriété : je l'arrache !

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infectée <https://www.stopambrosie.com/plateforme-signalement-ambrosie/>

A NOTER

Quand l'arracher ? De juillet à septembre avant la formation des fleurs pour éviter la dispersion du pollen.

LA RECONNAITRE



L'IMPORTANT DE SIGNALER

Chaque année des contrôles sont effectués sur les sites déjà connus ou ceux signalés ou ceux signalés auprès de nos services, afin de mettre en place en plan de gestion.

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT NUCLEAIRE

Pact fait partie des 137 communes du Plan Particulier d'Intervention de la centrale nucléaire EDF de Saint-Alban Saint-Maurice. Dans ce cadre, nous vous rappelons les 6 bons réflexes à avoir en cas d'alerte à la centrale.



6 réflexes pour bien réagir :

En cas d'accident nucléaire, c'est à chacun de faire preuve de sang froid et de responsabilité.

N° vert gratuit :

0 800 96 00 20

Site Internet :

www.distribution-iode.com

LA CASERNE DE BEAUREPAIRE

FETE SES **80 ANS**



PORTES OUVERTES

le samedi 17 JUIN 2023

DÈS 10H



AU PROGRAMME

Exposition de véhicules, anciens casques et photos
Manoeuvres des JSP et équipes spécialisées
Snack et buvette
Baptême en hélicoptère

SOIREE CONCERT

**BÉNÉFICES REVERSÉS AU
SERVICE DE CANCÉROLOGIE
PÉDIATRIQUE LÉON BÉRARD**

INFOS ET RESERVATIONS:
www.amicalespb.com

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

afin de connaître les démarches



Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique,
apprenez à le reconnaître et
SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - *Vespa Crabro*

Frelon asiatique - *Vespa Velutina*



Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 Juin
2023

**GRANDE PLACE
PACT**

De 17h à 22h

Boissons et petite
restauration

**Organisation
PACT EN FÊTE**

Dimanche

4 Juin

2023

Fête des Mères

Vente de Fleurs & Plantes

Pour le Plaisir d'offrir

de 2 € à 20 €

Selon vos envies

Vente aux profits de l'association du Sou des Ecoles

9h > 12h — Cour de l'école — PACT

Paiement Espèce ou Chèque

Médiathèque
PACT

HORAIRE

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 14 h00 - 18h00

Vendredi : 10h00 - 11h30

Samedi : 9h00 - 11h30

POINT NUMÉRIQUE

Jeudi : 8h45 - 11h30

Tel : 04 81 92 25 50



KERMESSE PACT



MENU ADULTE 13€
MENU ENFANT 9€
CHILI CON CARNE
FROMAGE
FRUIT
CAFE

BUVETTE
SNACK SUR PLACE

REPAS SUR RESERVATION
BON DE COMMANDE

A REMETTRE AVANT LE 17 JUN 23 DANS LA BOITE AUX LETTRES DU SOU DES ECOLES

NOM PRENOM N°TÉL

NOMBRE DE REPAS ADULTES X 13€ =

NOMBRE DE REPAS ENFANTS X 9€ =

TOTAL

REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DU SOU DES ECOLES DE PACT

Pour plus d'informations : 06 68 28 26 60

PROGRAMME

KERMESSE

24 JUN 23



10H : OUVERTURE DE LA KERMESSE
(DÉFILÉ AU DEPART DE L'ECOLE EN DIRECTION DU STADE
AU RYTHME DE LA BATUCADA)

**11H : SPECTACLE DES ENFANTS +
REMISE DES CADEAUX AUX CM2**
(ORGANISE PAS LES MAITRESSES)

12H : OUVERTURE DE LA BUVETTE

12H 30 : REPAS CONVIVAL
(UNIQUEMENT SUR RESERVATION)



Pour plus d'informations : 06 68 28 26 60

PROGRAMME

KERMESSE

24 JUN 23

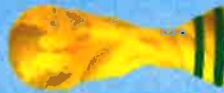


14H : OUVERTURE DES JEUX
(STRUCTURES GONFLABLES : STAND)

**14H : TOURNOI DE PETANQUE EN
DOUBLETTE**

(INSCRIPTION A PARTIR DE 13H30)

15H : TOURNOI DE FOOT 5 X 5
(INSCRIPTION A PARTIR DE 14H)



**16H30 : DEFILE DES MASQUES
CUSTOMISE**

(AVEC SURPRISE PINATA)

18H : FIN DE LA KERMESSE



Pour plus d'informations : 06 68 28 26 60



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- ◆ **DIMANCHE 4 JUIN** : Vente libre de fleurs - SOU DES ECOLES - *Cour de l'école*
- ◆ **MERCREDI 21 JUIN** : Fête de la musique - PACT EN FÊTE - *Grande place*
- ◆ **SAMEDI 24 JUIN** : Kermesse de l'école - *stade*
- ◆ **DIMANCHE 25 JUIN** : Repas ACCA - *stade*
- ◆ **SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 SEPTEMBRE** : Journées Européennes du Patrimoine



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'AGENCE POSTALE de PACT est ouverte :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi

8h30 à 11h30 (départ du courrier à 8 H 30)

Ouverte le 1er mercredi du mois

Fermée le 1er samedi du mois

Adresse : 285 grande rue, 38270 PACT

Tel : 04 74 84 66 42

En cas d'urgence, rendez-vous à la POSTE à BEAUREPAIRE



MAIRIE DE PACT

Horaires d'ouverture :

MARDI DE 13 H 30 à 18 H

JEUDI DE 15 H à 18 H 30

VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H

Mr le Maire reçoit le samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

Coordonnées :

Adresse : MAIRIE DE PACT - 38270 PACT

Tel : 04 74 84 87 60 / **E-mail :** mairie.pact@entre-bievreethone.fr

Site Internet : mairie-pact.fr

La commission information :

Mme BERTINO MIREILLE

Mr HUNNIBAL BERNARD